



ADMINISTRATION MUNICIPALE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 11 MARS 2022

DELIBERATION N° 002 - 03 – 2022 - Direction Générale Adjointe Cohésion Sociale
Direction Jeunesse/Service Restauration collective

DECLASSEMENT ET DESAFFECTATION DES EQUIPEMENTS ET MOBILIERS DE L'ANCIEN
RESTAURANT ADMINISTRATIF - AUTORISATION DE MISE A LA REFORME OU DE CESSIION
(La Commission Cohésion Sociale a émis un avis favorable à l'unanimité)

Le Maire certifie :

➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le

31 MAR. 2022

➤ que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 4 mars 2022

➤ que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents 27

Représentés 07

Excusés

Absents 5

Total des votes 34

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Vendredi 11 Mars à 17 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni à la Salle de l'échange de la Médiathèque Antoine Louis Roussin, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Jean François CATAN – Sylvie PAYET – Eric NIOBE – Patrice BOULEVART – Fara ARMOUGOM - Patrice ELLAMA – Anrifadjati TOILIBOU - Vincent TERGEMINA – Charles André SAINT PIERRE - Christelle HOAREAU – Ruddy VOULAMA – Evelyne GLENAC - Daniel SANDANON – Angélique PEDRE – Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jack TAVEL - – Fabienne BORNEO - Patrick DALLEAU – Jean Luc JULIE –

ONT DONNE PROCURATION : Valentine SERRANO à Sylvie PAYET - Monique MARIMOUTOU TACOUN à Jean Louis VITAL – Sarah SALAH – ALY à Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL - Eric CARITCHY à Patrice ELLAMA - Marie Sabine SAUTRON à Patrice SELLY – Philippe LE CONSTANT à Jean Luc JULIE - Valérie DIJOUX à Patrick DALLEAU

ABSENT EXCUSE :

ABSENTS : Alicia HAYANO – Sabrina RAMIN – Axel BOUCHER – Noëlle CHANE FAN - Hans DIJOUX

Secrétaire de séance

Angélique PEDRE

Le Maire,



P. SELLY

Le Président rappelle à l'Assemblée que par délibération N° 013 04 2021 en date du 8 avril 2021, la Ville de Saint Benoit a modifié l'affectation des locaux du restaurant administratif. Préalablement à la désaffectation des locaux, un recensement des équipements et mobiliers a été effectué.

A ce titre, un inventaire des équipements a été dressé et il vous est communiqué en annexe.

Le Président propose à l'Assemblée de procéder au déclassement et à la désaffectation des équipements et mobiliers du service public de la restauration administrative et de l'autoriser à les mettre à la réforme ou en faire don à des associations sociales eu égard à leur état de vétusté avancé.

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Président.

Fait à Saint Benoît les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé.

Le Maire,



Patrice SELLY